

nourrir et vêtir les victimes de la sécheresse et ceux qui étaient assistés dans la plus grande partie de cette région. Il a protesté vigoureusement et, cependant au cours de la présente discussion, il a demandé un blanc-seing qui lui permette, quand les circonstances l'exigeront, de disposer de ces vies au soutien desquelles il s'agissait alors de pourvoir. Ce n'est pas une attitude fort logique. Si l'honorable député de Richelieu-Verchères croit que le premier ministre a trahi la population de Québec, nombre d'autres gens des huit autres provinces pensent aussi que le premier ministre les a trahis jusqu'à un certain point.

Je suppose que le ministre de la Défense nationale (M. Ralston) prendra la parole au cours du débat et s'efforcera de démontrer combien le volontariat fonctionne de façon satisfaisante. Au cours de la campagne menée en 1917 en faveur de la constitution d'un gouvernement national, le major J. L. Ralston qui servait alors en France, adressa des lettres aux journaux d'Halifax pour exhorter les gens à appuyer un gouvernement national au Canada. Dans un discours qu'il a prononcé à Charlottetown, au cours de la campagne plébiscitaire, cette année, il a dit: "Il faut que nous donnions notre appui à nos jeunes gens qui sont outre-mer." Dans ses remarques devant le congrès de la Légion canadienne à Winnipeg, le 25 mai dernier, le colonel Ralston a promis un effort militaire soutenu. Il a parlé de nos problèmes du capital humain, il a dit que la concurrence et les salaires élevés faisaient passer les hommes d'un emploi à un autre. Il a dit que souvent il restait trop peu d'hommes pour tenir des emplois utiles. Nombre d'hommes essentiels dans l'industrie et en agriculture se sont enrôlés.

Malgré le magnifique discours qu'a prononcé ce jour-là, notre ministre senior de la Défense nationale, au sujet des hauts faits de nos forces armées et de l'expansion de notre industrie jusqu'à ce jour, le lendemain, une grande association dégagée de la politique et qui renferme des représentants des neuf provinces n'en a pas moins adopté à l'unanimité un vœu en faveur de la guerre totale et de l'établissement immédiat de la conscription pour le service outre-mer. Aucun groupement n'a fait plus pour faciliter l'effort de guerre du Gouvernement que la Légion canadienne. J'ai l'honneur de représenter un comté qui s'est classé en tête de toutes les circonscriptions rurales du pays, pour la proportion de ses votes affirmatifs, soit seize contre un. La seule circonscription canadienne qui ait dépassé ce chiffre est celle d'Eglinton dans la ville de Toronto. Le comté de Souris a une population en majorité anglo-saxonne, mais il y a une division électorale où la population est presque entièrement française et qui

a donné un vote affirmatif de plus de deux contre un. Une autre division en majorité mennonite a donné 128 votes affirmatifs contre 12 négatifs. Ma propre ville de Melita a donné 531 votes affirmatifs contre 8 négatifs. Deux petites divisions scolaires rurales, Bede et Swoffam ont donné respectivement 71 et 56 oui contre pas un seul non. Cinquante-quatre bureaux de scrutin de la circonscription ont donné 8,043 affirmatifs contre 484 négatifs. Les conseillers municipaux, les dirigeants de la Légion et d'autres groupements religieux et sociaux ainsi que le public en général ont fait preuve d'un grand civisme et d'un sens fort développé du devoir public. Dans le comté, à chaque assemblée publique où j'ai pris la parole au cours de la campagne du plébiscite, j'ai rappelé le plaidoyer que j'ai fait à la Chambre, le 10 novembre 1941, en faveur de l'établissement immédiat d'un service sélectif national pour tout théâtre de guerre. J'ai dit en même temps à mes auditeurs que le premier ministre avait déclaré qu'ils ne votaient ni pour ni contre la conscription et que je n'avais aucune idée du résultat que le vote leur donnerait. Bien que les gens aient jugé le plébiscite inutile, ils s'attendent maintenant à ce que le Gouvernement agisse sans délai.

Le Manitoba a donné un vote affirmatif de près de cinq contre un malgré les opinions isolationnistes et anticonscriptionnistes de nos deux ministres fédéraux.

Les journaux canadiens du 3 juin 1942, rappelant les paroles de l'honorable député de Lisgar (M. Winkler) dont la circonscription est voisine de la mienne, ont fait le commentaire suivant:

Plusieurs vétérans d'Ottawa affirment que lorsque le Gouvernement tombera, comme tout doit éventuellement disparaître, ce ne sera pas sur la question de conscription...

C'est l'avis des spécialistes du gouvernement du temps de guerre qui prévaudra. Il n'y a pas à sortir de là. Seul le Gouvernement possède tous les renseignements. La responsabilité incombe à lui seul et c'est à lui seul qu'il appartient de prendre une décision.

Toutefois l'opposition cherche nuit et jour à trouver des textes d'amendements susceptibles d'embarrasser les amis du Gouvernement auprès des électeurs.

Les tories vont essayer d'embarrasser les amis du Gouvernement auprès des votants qui ont répondu "oui" au plébiscite.

Pas un seul membre de l'opposition n'aurait pu faire ce travail aussi bien que l'ont fait ces honorables députés eux-mêmes. Dans la circonscription de Lisgar, les listes des personnes aptes à voter lors du plébiscite contenaient 14,658 noms. Or, 4,633 ont voté "oui" et 620 ont voté "non". Au bureau de votation no 32, à Rheinland, où la liste des votants contenait 249 noms, aucun vote n'a été enregistré